

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 3 juillet 2009

**Service instructeur**  
Service Développement Culturel

N° CP-2009-10-7-5

**Service consulté**

**PROGRAMMATION DES AIDES AUX BATIMENTS A VOCATION CULTURELLE**

Résumé : *Dans le cadre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle, il vous est proposé de programmer définitivement quatre opérations pour un montant total de 8 700 €.*

Lors de sa séance budgétaire du 11 décembre 2008 (rapport CG-2008-5-7-5), l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour programmer en 2009 les dossiers éligibles au titre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle dans la limite de l'autorisation de programme votée de 250 000 €.

A ce jour, une opération relevant de ce programme a été engagée pour un montant de 2 000 €.

Il vous est proposé de programmer définitivement quatre nouvelles opérations d'investissement pour lesquelles la Commission de la Culture et du Patrimoine a donné un avis favorable au cours de ses réunions des 4 février et 1<sup>er</sup> avril 2009.

Ces opérations récapitulées dans le tableau annexé au rapport, représentent un montant de subvention de 8 700 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés sur les crédits inscrits sur les lignes budgétaires prévues au budget du Département pour les bâtiments à vocation culturelle, à savoir Programme D213, opération 2009-D213-9999 :

- Imputation 204-311-20414-2292-371 pour un montant de 5 714 €
- Imputation 204-311-2042-2292-371 pour un montant de 2 986 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

## SERVICE DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 03 JUILLET 2009

### Bâtiments communaux à vocation culturelle PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BVC03054	<b>ORBEY</b> Remplacement des fauteuils de la salle de spectacle le Cercle Subvention calculée selon la jauge de la salle : 196 sièges x 15 €(10 % de 150 € HT) Avis favorable de la Commission Culture du 4 février 2009	196 sièges X 15 €	=	2 940,00
BVC03053	<b>ORBEY</b> Travaux de menuiserie et réfection du sol salle le Cercle suite au remplacement des fauteuils Coût des travaux : 12 610 €HT Avis favorable de la Commission Culture du 4 février 2009	12 610,00	22%	2 774,00
			Total	5 714,00

### Bâtiments associatifs à vocation culturelle PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
LAC03029	<b>ESPACE 110 MAISON POUR TOUS MJC - ILLZACH</b> Equipement de la salle de percussion de la section musiques actuelles Intervention départementale : 35 % de la dépense subventionnable plafonnée à 2 000 €par salle Avis favorable de la Commission Culture du 1 <sup>er</sup> avril 2009	2 375,00	35 %	831,00
LAC03030	<b>SOCIETE DE MUSIQUE FRATERNITE MEYENHEIM</b> Travaux réalisés dans le bâtiment abritant les locaux de répétition Avis favorable de la Commission Culture du 1 <sup>er</sup> avril 2009	10 779,00	20%	2 155,00
			Total	2 986,00

